

NOTE RELATIVE AUX INSCRIPTIONS/REINSCRIPTIONS

Année scolaire 2025-2026

Chers parents, les réinscriptions pour les élèves entrant en classes de 1<sup>ère</sup>, de terminale, ainsi que les étudiants entrant en 2<sup>ème</sup> année de BTS **se feront en priorité de façon dématérialisée**. Les inscriptions pour les élèves entrant en classe de 2<sup>nde</sup>, les 1<sup>ère</sup> année de BTS et nouveaux arrivants tous niveaux confondus **se feront sur place**. Il est demandé aux parents de respecter rigoureusement le planning et les horaires ci-dessous :

Inscriptions

|   | Présentiel  |
|---|---|
| Collège Gérard Café   | Vendredi 4 Juillet, de 8h à 12h30   |
| Collège Jacques-Roumain et autres établissements                          | Lundi 7 Juillet, de 8h à 12h  |
| Collège Isidore Pélage/ Collège Georges Celma/ Collège de Sainte-Luce     | Mardi 8 Juillet, de 8h à 12h  |
| Inscriptions des étudiants de 1 <sup>ère</sup> année de BTS (GPME et MCO) | Mercredi 9 Juillet, de 8h à 12h   |
| Inscription des retardataires (tous établissements confondus)             | Vendredi 11 Juillet, de 8h à 11h<br><b>OU</b><br>Mardi 26 août, de 8h à 11h |

Réinscriptions

|   | Par retour des élèves ou mail | Retardataires                   |
|---|-------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>ères</sup> générales                     | Du 10 au 13 juin              | Mardi 8 juillet, de 8h à 12h    |
| 1 <sup>ères</sup> technologiques (ST2S et STMG) |                               | Jeudi 10 juillet, de 8h à 12h   |
| 2MCO  | Le mercredi 4 juin            | Mercredi 9 juillet, de 8h à 12h |
| 2 GPME  | Le lundi 2 juin               |                                 |
| Tles générales                                  | Du 11 au 23 juin              | Jeudi 3 Juillet, de 8h à 12h    |
| Tles technologiques (ST2S et STMG)              |                               |                                 |

La réinscription administrative pour les 1<sup>ère</sup>, Tle et 2<sup>ème</sup> année de BTS par le biais des élèves **vous dispense de vous rendre sur place. En ce qui concerne les photos, elles seront à remettre à la vie scolaire. AUCUNE PHOTO envoyée par mail ne sera prise en compte. Les pièces à fournir ci-dessous sont à remettre à la vie scolaire par le biais de votre enfant ou à envoyer par mail** (de façon LISIBLE) à l'adresse suivante, avec pour objet : REINSCRIPTION+NOM+PRENOM DE L'ELEVE+NIVEAU (pour l'année 2025-2026) ( EX : REINSCRIPTION DUPONT MAELLY 1<sup>ère</sup> G):

[viescolaire.9720727h@ac-martinique.fr](mailto:viescolaire.9720727h@ac-martinique.fr)

Vous devrez vous munir de toutes les pièces suivantes lors de votre venue au lycée le jour de l'inscription :

| INSCRIPTIONS   | REINSCRIPTIONS   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>-Notification d'affectation du rectorat</li> <li>-Photocopie du livret de famille (feuille des parents- feuille de l'élève)</li> <li>-Attestation d'assurance 2025-2026</li> <li>-Fiche de renseignements (à télécharger sur le site du lycée)</li> <li>-Photocopie des vaccins du carnet de santé</li> <li>-Fiche de choix d'options pour les entrants en 2<sup>nde</sup> et en enseignements de spécialités pour les entrants en 1<sup>ère</sup> (à télécharger sur le site du lycée)</li> <li>-Exéat (certificat de fin de scolarité, uniquement pour les nouveaux arrivants)</li> <li>-5 photos récentes (non scannées), avec au dos inscrit : NOM PRENOM NIVEAU (ex : DUPONT MAELLY 1<sup>ère</sup> G), à remettre à la vie scolaire du lycée</li> <li>-Autorisation de sortie à remplir en 2 exemplaires(à télécharger sur le site du lycée)</li> <li>-10€ pour les demi-pensionnaires (badge)</li> <li>-RIB du représentant légal</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Photocopie du livret de famille (feuille des parents- feuille de l'élève) : <b>uniquement en cas de changement de situation familiale</b></li> <li>-Attestation d'assurance 2025-2026</li> <li>-Fiche de renseignements (à télécharger sur le site du lycée ou PRONOTE)</li> <li>-Fiche de choix d'enseignements de spécialités (à télécharger sur le site du lycée ou PRONOTE), uniquement pour les entrants en 1<sup>ère</sup></li> <li>-3 photos récentes (non scannées), avec au dos inscrit : NOM PRENOM NIVEAU (ex : DUPONT MAELLY 1<sup>ère</sup> STMG), à remettre à la vie scolaire du lycée</li> <li>-Autorisation de sortie à remplir en 2 exemplaires (à télécharger sur le site du lycée ou PRONOTE)</li> </ul> |
| -5€ pour la Maison Des Lycéens à votre discrétion(ateliers,animations durant la pause méridienne ou lors de manifestations)  |  |

